

Quelques réflexions à discuter

La commission dite de dialogue a commencé ses travaux hier.

Dans le cadre de ce processus de dialogue, une série d'entretiens avec des personnes représentant les points de vue des deux parties actuellement aux prises sur cette question du projet d'aéroport de Notre Des Landes doit avoir lieu. Les opposants qualifiés d' « historiques » regroupés au sein de la CIPA ont déjà annoncé qu'ils ne prendraient part à celle-ci que si les forces de l'ordre cessent définitivement leur stratégie de la tension, en renonçant à venir quotidiennement saturer la ZAD de leur présence hostile. Les gendarmes et policiers se livrent, en effet, à des contrôles routiers et à des opérations de repérages mobilisant, parfois, jusqu'à dix camions de gendarmes mobiles ou de CRS et génèrent inévitablement des affrontements avec les opposants qui ne supportent pas d'être harcelés de la sorte par ceux qui ont, quand même faut-il le rappeler, pour mission principale de permettre à l'aéroport de se construire. Claude Chéreau sera le président de la commission de dialogue qui poursuivra ses travaux jusqu'au mois de mars 2013. D'ici là, le statu quo devrait se prolonger sur la ZAD (c'est ce qu'a laissé entendre Claude Chéreau lui-même). Autrement dit, l'offensive sécuritaire d'envergure, inscrite à l'ordre du jour depuis que le tribunal de grande instance de Saint-Nazaire a demandé à la préfecture de procéder à la destruction des cabanes, de la Chataignerais et à l'expulsion des personnes pouvant s'y trouver, ne devrait (j'emploie exprès le conditionnel car une offensive sécuritaire d'envergure d'ici au mois de mars, bien qu'improbable avec la tenue de cette commission, ne peut pas être a priori totalement exclue) pas avoir lieu avant que la commission dite de dialogue ait rendu ses fameuses " conclusions". Les lieux de vies politiques ont donc, normalement, gagné avec cette commission au moins un sursis de trois mois.

Quant au "dialogue" en tant que tel, plusieurs choses peuvent être dites :

1) D'emblée il faut affirmer que ce dialogue est une arnaque en soi. Il n'a aucune valeur, aucun intérêt autre que de permettre aux lieux de vie de gagner plusieurs mois de répit, ce qui n'est pas négligeable du tout.

En effet, étant donné que le sujet de travail de cette commission n'est pas la remise en cause du bien fondé de ce projet d'aéroport, comme cela a été souligné à maintes reprises par tous les partisans du projet, il ne peut prétendre parvenir à un « hypothétique compromis » qui soit acceptable par tous. L'antagonisme structurant les rapports entre les deux parties aux prises est bien trop profond pour qu'un compromis puisse être trouvé, puisque le désaccord porte sur le bien fondé du projet en tant que tel. Un compromis aurait pu être possible si un consensus existait sur la nécessité d'un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes et que l'opposition populaire ne se battait que pour obtenir une réforme du projet initial, afin par exemple de le rendre plus compatibles avec les exigences environnementales. Hors, ce n'est pas le cas, l'opposition populaire ne se bat pas pour obtenir "un aéroport fleuri", mais pour que soit déclarée,

officiellement, la suspensions définitive du projet d'aéroport, comme cela est prévu dans une des clauses du contrat de concession signé avec le groupe Aéroports du grand ouest, filiale de Vinci et promoteur du projet. Dès lors, toute discussion, ayant pour dessein de trouver une issue au conflit actuel, est, par définition, vaine.

Cette commission dite de dialogue servira à faire l'inventaire des arguments des deux parties qui sont connus de tous depuis bien longtemps, pour au bout du compte admettre, une fois de plus, le fait selon lequel une sortie de crise par un accord entre les opposants et les partisans du projet n'est pas possible en l'état actuel des choses et que tout reste à faire pour créer les conditions du début des travaux de l'aéroport de Notre Dame des landes. Pour qu'une sortie de crise puisse avoir lieu, il faudrait nécessairement qu'une des deux parties consentent à capituler en renonçant à ce que pourquoi elle se bat depuis des années. Ainsi, il faudrait, soit, que le gouvernement décide en dernière analyse de suspendre le projet, soit que l'opposition populaire renonce à vouloir lutter contre ce quoi elle lutte depuis des décennies et laisse par conséquent l'aéroport se faire.

Un tel scénario à froid n'est pas possible. Aucune des deux parties n'acceptera de se déjuger d'elle même. J'ose croire que le gouvernement et Vinci ne sont pas suffisamment naïf pour imaginer que les opposants vont avec la nouvelle année « prendre une bonne résolution » et se résigner à lever le camp et renoncer donc à occuper collectivement la ZAD. Les opposants ne partiront pas spontanément, car ils demeureront convaincus de la justesse de leur combat. Ils resteront prêts à défendre leurs espaces de vies, ce de quoi la lutte contre ce projet d'aéroport est-elle le nom. La lutte contre le projet d'aéroport est devenue un lieu d'attraction, d'aimantation, d'identification pour des milliers de femmes et d'hommes parce qu'elle cristallise la volonté partagée de remettre en cause la continuité productiviste, l'espérance de pouvoir faire bifurquer l'humanité pour l'amener à prendre un autre chemin que celui de l'ordre productif capitaliste qui, pourtant pavés de bonnes intentions, conduit inexorablement l'humanité à sa perte programmée. Cela peut être un facteur d'explication permettant de comprendre pourquoi le processus d'identification dépasse très largement Notre Dame Des Landes, la région du Grand Ouest concerné pratiquement par ce projet, pourquoi l'opposition à ce projet s'est-elle progressivement nationalisée jusqu'à épouser l'ensemble du territoire avec plus de 130 collectifs existant à l'heure actuelle. Elle est également *un évènement* du fait que par sa seule existence, elle rende possible des jointures, des liaisons entre des personnes qui ne se seraient jamais rencontrées, jamais croisées dans le cadre de la normalité quotidienne, de leur vie ordinaire. Elle est, aussi, un lieu de convergences des aspirations, des espérances, des intentions qui, par delà leur multiplicité, ont pour dénominateur politique commun leur refus de se résigner à considérer la société capitaliste comme la seule forme d'organisation sociale faisant parti du champ des possibles. Cette lutte, exemplaire que se soient dans ses formes, dans sa radicalité, dans ses pratiques, est, enfin, l'expression d'un refus de l'existant capitaliste reposant sur le paradigme productiviste, mais aussi d'une volonté de rappeler à tous les "militants de l'économie" qu'il est plus jamais nécessaire de travailler à la création de nouveaux possibles.

La commission dite de dialogue sera donc le prélude à de nouveaux affrontements, avec le risque d'une explosion de violence si l'offensive sécuritaire d'envergure est finalement lancée contre les lieux de vie de la ZAD. Seul, le gouvernement peut empêcher un tel scénario de se produire en renonçant à soutenir la création de ce projet à la fois inutile, coûteux et nuisible. Ainsi, pour l'opposition populaire cette commission dite de dialogue ne change rien à la situation actuelle. Les problèmes actuels tels que comment protéger les lieux de vie d'une offensive policière irrésistible, comment gagner la bataille de l'opinion, comment élargir toujours plus l'assise populaire du mouvement d'opposition, comment faire pour que le coût politique de ce projet devienne suffisamment important pour que le gouvernement n'est pas trop de choix que de lâcher Vinci et les élus de la région Ouest premiers partisans du projet, en déclarant devoir renoncer à la mise en œuvre d'une telle infrastructure aéroportuaire, seront les mêmes au mois de mars prochain quand la commission dite de dialogue rendra ses fameuses conclusions. Les opposants, et c'est ce qui se fait déjà, devraient profiter de ces trois mois d'accalmie relative pour créer du fait accompli et cela en multipliant le plus possible les constructions sur la ZAD, autour de la Chataigneraie et ailleurs, pour rendre, ainsi, pratiquement impossible le nettoyage programmé de cette zone.

2) Pour le gouvernement, qui dès le départ a commis l'erreur politique de sous-estimer, de minorer la réalité de l'opposition à ce projet d'aéroport, le dialogue qui s'ouvre lui permet de rompre avec le cycle de la répression qui commençait à avoir des répercussions très négatives en terme d'image pour un gouvernement dit de gauche, qui est donc censé recourir à des méthodes en matière de gestion du maintien de l'ordre autres que celles que nous avait habitué à utiliser « Napoléon le très petit » pour faire face et vaincre les différentes oppositions à ces contre-réformes.

Le gouvernement s'est rendu compte qu'il n'était pas parvenu à faire des opposants un repoussoir aux yeux de l'opinion, et cela en dépit de son travail consciencieux de division des opposants entre eux (les bons opposants, respectables, avec qui un dialogue est possible sont les opposants historiques, c'est-à-dire les paysans devant être expropriés et expulsés et les mauvais opposants les jeunes gens et les autres venus se rallier à cette opposition « seulement » depuis plusieurs années, plusieurs mois, plusieurs semaines selon les cas), de stigmatisation (les opposants présents sur la ZAD ne sont qu'une bande d'anarchie-autonomes, néostalinien, opposés sans vergogne au Gral du fameux « progrès ») et de criminalisation (la ZAD, du fait que certains opposants qui s'y trouvent aient une nationalité étrangère, serait la base arrière de la révolution mondiale. Comme quoi, le délire de Raymond Marcelin, ministre de l'intérieur du 31 mai 1968 au 27 février 1974 en France, qui avait la spécificité d'être complètement obsédé par le prétendu « complot gauchiste international » a réussi à se greffer chez certains nos décideurs partisans du projet). Confronté à la détermination des opposants sur place qui ont décidé d'opposer une résistance active et non passive aux forces de l'ordre, il n'a jamais, en effet, été question d'un quelconque baroud d'honneur, il a fallu au gouvernement temporiser, afin de montrer qu'il était capable « d'écouter », de

prendre soit disant en compte « les inquiétudes », « les interrogations », « les circonspections » de ceux ou celles opposés à ce projet. En réalité, comme le prouve la finalité de cette commission, la posture du gouvernement reste la même : « j'écoute, mais je ne tiens pas compte ». Face à des opposants de plus en plus nombreux et organisés, qui ne comptent pas se résigner à aller négocier les conditions de leur défaite, le gouvernement sait que s'il veut que les travaux puissent commencer un jour, il ne pourra pas faire l'économie d'un recours à la force publique pour rendre propre la ZAD de ces nombreux foyers de résistances et de ceux qui personnifient par leur présence continuée sur place le refus obstiné de cet aéroport et de la logique productiviste mortifère qui l'a fait naître.

De fait, cette commission, c'est finalement pour le gouvernement juste reculer pour mieux sauter. A un moment donné, il devra, lui aussi, faire un choix définitif : soit, refusant de perdre la face et voulant prouver sa capacité de mener des projets, même difficiles, à bien, il décide, en dernière analyse, de continuer à soutenir ce projet. Il lui faudra, dans ce cas, assumer une offensive sécuritaire pour pouvoir le mener à bien et donc l'explosion de violence qui inévitablement aura lieu sur la ZAD et peut-être ailleurs en France en réaction. Soit, au contraire, il consent finalement à renoncer à sa folie des grandeurs, admettant que les conditions ne sont plus réunies pour qu'un tel projet puisse se faire. Cette bifurcation sera, certes, interprétée comme par les commentateurs comme une défaite, le gouvernement ne manquera d'ailleurs pas de subir un procès en capitulation de la part de la droite, de Vinci et des élus partisans, mais celle-ci lui évitera, entre autres, de devoir assumer l'irréparable sur le terrain si la répression devait tourner au drame et également de perdre le peu de crédibilité qui peut encore lui rester aux yeux de certains en matière de lutte contre pour la préservation de notre environnement, le réchauffement climatique.

En conclusion, je dirais qu'en l'absence de compromis possible, seul le rapport de force permettra de trancher en faveur d'une des deux parties et que, dès lors, cette commission de dialogue doit être considérée, en tant que telle, comme nulle et non advenue. La lutte doit continuer à s'élargir, à s'organiser sur place avec la multiplication des constructions habitables, des lignes de défenses, mais aussi nationalement. Le travail de pédagogie, cette soif de convaincre du caractère inique de ce projet et de la logique productiviste qui l'a fait naître, doit bien évidemment se poursuivre pour que l'assise populaire de cette lutte puisse continuer à croître.

Jusqu'à la victoire, toujours, tous ensembles, en avant !

Ce texte, sans prétentions et bien évidemment discutable, est dédié aux deux camarades opposants injustement condamnés par la justice à la prison, aux camarades qui ont été condamnés à des peines de sursis, à tous les camarades opposants ayant été frappés physiquement, parfois très durement, par la répression étatique, à tous les camarades opposants qui présents sur la ZAD permettent par leur engagement quotidien de rendre cette lutte tout simplement possible, à tous les paysans appelés à être expropriés à cause de ce projet, à tous les opposants qui, même si ils ne peuvent pas se rendre sur la ZAD,

s'identifient à cette lutte et participent à l'échelle de leur ville au renversement du rapport de force en faveur de l'opposition populaire.